



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

VOUS ÊTES EN ALD ET VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ?

L'ASSURANCE MALADIE
VOUS ACCOMPAGNE !



PRENEZ CONTACT AVEC LA CPTS DE VOTRE TERRITOIRE :



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) a pour objectifs d'améliorer la santé et l'accès aux soins des habitants et de faciliter les conditions d'exercice des professionnels de santé sur leur territoire.

Ces structures sont pleinement impliquées dans la recherche d'un médecin traitant pour les personnes en ALD.

LES CPTS DU VAL-DE-MARNE :

Pour accéder aux coordonnées des CPTS du territoire, flashez le QR Code.



SI VOUS N'ÊTES PAS SUR UN TERRITOIRE COUVERT PAR UNE CPTS, APPELEZ LA MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ (MISAS) DE LA CPAM DU VAL-DE-MARNE :



L'Assurance Maladie propose un accompagnement personnalisé pour mieux vous orienter dans le parcours de santé et accéder à vos droits et soins.



01.80.51.42.46

Contactez ce numéro et laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées. Un conseiller vous rappellera dans les plus brefs délais.